

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

MANDEMENT DE S. G. MGR DE MONTRÉAL, pour promulguer l'Encyclique Humanum genus. — DISCOURS DE SA SAINTÉ LÉON XIII, au supérieur général et aux provinciaux de l'Ordre des Capucins — LA FÊTE DIEU, 12 juin. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : Ordinations à la cathédrale de Montréal; communication du R. P. Turgeon; exposition du T. S. Sacrement, à l'église du Jésus pèlerinage du Séminaire de Québec à



### SOMMAIRE

Ste-Anne de Beauport, Mgr de Rimouski en tournée pastorale. — MANDEMENT DE MGR BOSSÉ, préfet apostolique du Golfe St-Laurent — LE R. P. MARIE ALPHONSE RETISBONNE, sa conversion, sa mort. — CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER : Convocation des évêques d'Irlande à Rome; l'Anticône; portrait du Pape donné à l'archevêque de Baltimore. — LA FÊTE DIEU ET LA MARIAGE. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO  
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO  
2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No, 20 rue Saint-Vincent  
MONTREAL.

## PRIÈRES DES QUARANTE HEURES

Lundi,	9 Juin,	— Saint-Henri de Mascouche.
Mercrèdi,	11 “	— Saint-Joseph de Huntingdon.
Vendredi,	13 “	— Rigaud.

---

## FÊTES DE LA SEMAINE.

**DIMANCHE, 8 Juin**—1er dimanche après la Pentecôte, Ste. Trinité, double, 2e classe, orn. blancs.

En ce jour, dans toutes les paroisses du diocèse, on renouvelle au prône les promesses du baptême, puis on annonce la Fête-Dieu pour jeudi, 12.

En ce jour, se fait dans tout le diocèse la quête pour le denier de Saint-Pierre.

<b>Lundi,</b>	<b>9</b>	— N. D. de Grâce, double majeur, orn. blancs.
<b>Mardi,</b>	<b>10</b>	— Ste. Marguerite, Reine, semi double, orn. blancs.
<b>Mercrèdi,</b>	<b>11</b>	— St. Barnabé apôtre, double majeur, orn. rouges.
<b>Jeudi,</b>	<b>12</b>	— Fête Dieu, double, 1ere classe, orn. blancs.

En ce jour, on fait la procession du T. S. Sacrement dans toutes les églises qui ne sont pas paroissiales.

<b>Vendredi,</b>	<b>13</b>	— St. Antoine de Padoue C., double, orn. blancs.
<b>Samedi,</b>	<b>14</b>	— St. Basile-le-Grand, E. D., double, orn. blancs.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**CATHÉDRALE.**—*Dimanche, 8 juin*, à l'office du soir, bénédiction solennelle par S. G. Mgr de Montréal d'une statue de saint Antoine de Padoue.

*Jeudi, 12*, Procession dans l'église à la suite de la grand'messe. Le T. S. Sacrement sera exposé jusqu'à l'office du soir, à 7 h.

Tous les soirs de l'Octave, salut à 7 h.

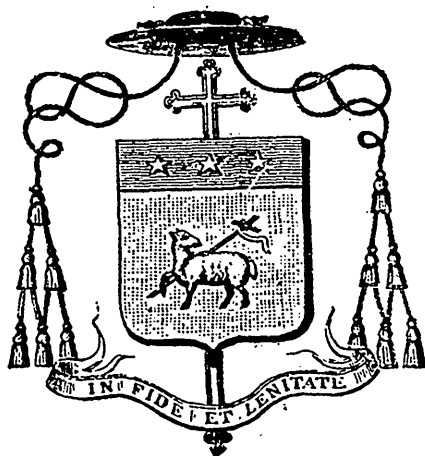
**EGLISE DU JÉSUS.**—Les exercices en l'honneur du Sacré-Cœur se feront tous les soirs à 7½ h.; il y aura sermon et exposition du T. S. Sacrement.

**CONTRECŒUR.**—*Dimanche, 8*, fête de la T. Ste. Trinité, fête du Titulaire de l'église paroissiale.

---

## VISITES PASTORALES DE LA SEMAINE.

*Lundi, 8*, Nativité de Laprairie; *mardi, 10*, Saint-Constant; *mercredi, 11*, Saint-Philippe; Saint-Jacques-le-Mineur; *jeudi, 12*, Saint-Cyprien; *vendredi, 13*, Saint-Bernard de Lacolle.



## MANDEMENT DE MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

PUBLIANT LA LETTRE ENCYCLIQUE DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE  
LÉON XIII, CONCERNANT LES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

*Au Clergé Séculier et régulier, aux Communautés Religieuses et aux  
Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.*

Nos Très Chers Frères,

*Ego sum via, veritas et vita.* (Joan. xiv. 6.) Je suis la voie, la vérité et la vie, a dit Notre Seigneur. *Ego sum lux mundi, qui sequitur me non ambulat in tenebris, sed habebit lumen vitæ,* (Joan. viii. 12), disait Notre Divin Sauveur dans une autre circonstance. " Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura les lumières de la vie éternelle. "

Ces paroles, N. T. C. F., viennent naturellement à l'esprit, lorsqu'on lit avec attention l'admirable Encyclique de Léon XIII sur les sociétés secrètes.

Comme plusieurs de ses prédécesseurs. (Clément XII, Benoit XIV, Pie VII, Pie VIII, Grégoire XVI et Pie IX), Notre auguste Pontife vient annoncer au monde chrétien les dangers qui le menacent. Ce pilote infallible prévoit une tempête, qui va bientôt assaillir la société chrétienne ; au nom du Sauveur, dont il tient la place, il fait entendre sa voix puissante encore, malgré les clameurs de ses ennemis, et cette voix retentit dans toutes les parties de l'univers, pour le bien de ceux qui seront dociles à l'entendre, pour la condamnation des âmes endurcies dans le mal, lesquelles préféreront les ténèbres et les ombres de la mort à la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Léon XIII vient aujourd'hui nous mettre en garde contre la franc-maçonnerie et toutes espèces de sociétés secrètes. Il nous déclare que là n'est ni la *voie*, ni la *vérité*, ni la *vie* : que l'imprudent, qui s'y engage, marche dans la voie de la perdition, parce qu'il renonce à la vérité, et aboutira fatalement à la mort.

Les sociétés secrètes n'ont en effet d'autre but, quelle que soit la bénigne apparence dont quelques-unes se couvrent, que de saper les fondements de l'ordre chrétien. Elles font l'œuvre du prince des ténèbres, lequel, ayant vu son orgueil blessé, à l'origine des temps, essaie depuis lors de se venger contre le genre humain, en l'entraînant au mal, de la chute humiliante qu'il a éprouvée.

Les sociétés secrètes sont la conspiration la plus odieuse contre l'autorité ; conséquemment contre l'ordre établi dans le monde. Elles sont l'écho de l'amour exagéré de la liberté individuelle, qui ne veut avoir d'autres règles que ses passions, d'autres freins que ses intérêts purement humains. Le bien pour elles, c'est le renversement de toutes les institutions, qui gênent cette liberté mal entendue ; le mal, c'est l'autorité légitime, sous quelle que forme que ce soit, lorsque cette autorité ne se prête pas complaisamment à la satisfaction de leurs tendances mauvaises.

Aussi, comme le dit Léon XIII, les sociétés secrètes, auxiliaatrices naturelles de la révolution, ont-elles, depuis qu'elles existent, battu en brèche l'Eglise de Dieu dans les institutions qui ont été établies par son Divin Fondateur, pour constituer l'homme dans la *voie*, la *vérité* et la *vie*. Ecoutez avec attention les paroles remarquables de la Lettre Encyclique, et vous aurez, N. T. C. F., une idée des tendances infâmes des sociétés secrètes, et des efforts qu'elles ont faits pour démolir la religion chrétienne pièce par pièce.

Et l'on peut dire que, de nos jours, la franc-maçonnerie montre plus d'audace que jamais. Elle secoue la barque de l'Eglise avec une fureur aveugle. *Et descendit procella venti in stagnum.* (Luc, VIII. 24.)

Quel est notre devoir en face de cette ennemie du bien ? Irons-nous, n'écoutant qu'une curiosité malsaine ou des instincts pervers, nous ranger sous les drapeaux du démon, ou bien resterons-nous soldats du Christ ? Notre pays, si profondément catholique, serait-il mis au ban du mépris dans le monde chrétien, en fournissant des adeptes à toutes ces sociétés dont le but est mauvais et les tendances pernicieuses ?

Ah ! N. T. C. F., Nous ressentions une honte indicible et un serrement de cœur inexprimable, il y a quelques jours, à lire sur un journal européen, que, surtout le Canada, faisait le scandale du monde chrétien par le nombre des membres des sociétés secrètes qu'il renferme, et par la puissance qu'elles y exercent. Ah ! si cela était vrai, quelle humiliation pour nous ! Car, grâces en soient rendues au ciel, Nous avons conservé la foi de nos pères, et la religion parmi Nous est encore la première institution que nous ayons apprise à vénérer, et à laquelle nous sommes attachés de

cœur et d'âme ; et ce n'est pas un titre de gloire ou un sujet de vanité pour les catholiques de ce pays de figurer sur les listes des loges maçonniques. Nous pouvons le dire hautement et en toute sincérité, à l'encontre de ceux qui, poussés on ne sait par quel motif, sèment de fausses alarmes dans nos rangs et semblent prendre plaisir à dénigrer notre pays, en le représentant comme un foyer d'infection maçonnique.

N'allons pas, cependant nous faire illusion et croire que nous sommes complètement à l'abri du danger. Le mal existe et il cherche à se répandre. Loin donc de nous assoupir, nous devons faire tous nos efforts pour étouffer dans sa racine cet arbre de mort, qui cherche à s'implanter au milieu de nous. C'est là notre devoir le plus sacré. C'est le devoir des pères de familles, qui doivent veiller à ce que leurs enfants n'aient aucun rapport avec les embaucheurs des sociétés secrètes, quelles qu'elles soient. C'est le devoir des ministres du sanctuaire, des pasteurs des âmes, qui doivent déployer tout leur zèle à bien faire comprendre à leurs ouailles les dangers de ces associations ténébreuses, leurs tendances irréligieuses, et les Décrets solennels que les Papes ont lancés contre elles. Tous les ans, le jour de la solennité de Saint-Jean-Baptiste, N. T. C. F., on vous met en garde contre les sociétés secrètes, et le Décret du premier Concile de Québec, publié dans toutes les chaires du Diocèse, vous inculque votre devoir.

Le Souverain-Pontife, après avoir mis sous nos yeux les maux qu'entraînent les sociétés secrètes et les erreurs auxquelles elles aboutissent, nous montre le remède à apporter à ces maux et à ces erreurs. La Religion Catholique ouvre à ses enfants les portes d'associations vraiment chrétiennes, où la charité divine est le principe d'une fraternité qui ne se trouve pas ailleurs, dont les membres, sous l'égide et la protection de notre sainte Mère, marchent d'un pas assuré vers le ciel, tout en déversant les bienfaits et les consolations autour d'eux.

Le Tiers-Ordre de Saint-François et la Saint-Vincent de Paul, telles sont les associations que Léon XIII signale particulièrement à notre attention.

Ce sont deux œuvres sublimes qui ont pour point de départ la véritable charité chrétienne, pour mobile et soutien l'amour de Dieu, et pour conséquence la sanctification de ceux qui s'y adonnent.

Là, point de conspiration contre l'autorité, point de ces haines ténébreuses contre l'ordre religieux ou politique, point de ces secrets, point de cet esclavage qui pèse sur les épaules des adeptes et leur ôte toute liberté individuelle, comme c'est le cas dans les sociétés secrètes. Là, règne l'amour de l'Église, cette charité fraternelle qui est la marque des enfants de Dieu, et le seul voile qui cache les bonnes actions est celui de l'humilité chrétienne.

Voilà les associations que nous devons, N. T. C. F., encourager, non seulement en les approuvant et en leur donnant notre estime, mais encore en nous inscrivant parmi leurs membres,

En dehors de ces pieuses Confréries, qui sont répandues par le monde entier, et qui fleurissent dans cette Ville et ce Diocèse, Montréal compte des Unions et des Sociétés éminemment recommandables.

Nous avons ici *La Congrégation de la Très Sainte Vierge* pour les hommes, établie dans presque toutes les paroisses de cette ville et banlieue et dans quelques paroisses de la campagne. Nous ne saurions trop exhorter tous les fidèles à s'inscrire parmi les membres de cette association vraiment chrétienne. Il semble que, plus que toutes les autres, elle offre à ceux qui en font partie un asile contre les dangers du monde, un refuge assuré contre les entraînements des idées modernes, et les garanties certaines de salut éternel. Les Congréganistes de Marie portent l'édification autour d'eux ; la bonne odeur de leurs vertus console le cœur, et donne l'espérance que la Très Sainte Vierge n'abandonnera pas une ville qui porte son nom.

Il est beau, il est consolant le spectacle que fournissant nos églises aux jours où ces pieux congréganistes de toutes les paroisses de Montréal et de la banlieue se réunissent aux pieds des autels, où des milliers de catholiques, pris dans toutes les classes de notre société, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme, forment un concert de louanges au Dieu des Tabernacles ! Des étrangers, témoins de ce spectacle, n'ont pu s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement et d'admiration en entendant monter vers le ciel ces accents pleins de foi et d'amour, cette voix si grande et si profondément émouvante de toute une multitude animée d'un même sentiment d'amour de Dieu et de respect pour ses temples ! *Quam bonum et jucundum habitare fratres in unum !* se sont-ils dit.

Ah ! N. T. C. F., continuons à nous ranger en rangs pressés et serrés sous les drapeaux des associations catholiques, et, si quelques-uns d'entre nous marchent déjà à l'ombre des drapeaux funèbres des sociétés secrètes qu'ils renoncent à ces œuvres de ténèbres. Nous les y exhortons instamment dans le Seigneur. Pour le salut de leurs âmes, qu'ils y perdent, pour l'honneur de la nation canadienne et catholique, pour laquelle leur adhésion aux sociétés secrètes est une tache et une honte, Nous les prions de revenir au giron de leur véritable Mère, la sainte Eglise Romaine.

Montréal peut encore se glorifier de posséder d'autres unions et associations, où la Religion a ses entrées libres et où elle est accueillie avec bonheur par ceux qui y appartiennent.

L'*Union catholique* par exemple, et les autres sociétés du même genre, établies depuis quelques années dans notre Ville Episcopale ont droit à notre encouragement. Elles grandissent et prospèrent sous l'œil de l'Eglise, qu'elles consolent par la charité qui y règne, le respect des ministres du Seigneur, dont leurs membres sont pénétrés, et par l'esprit sincèrement catholique, qui les anime. Nous souhaitons de tout cœur qu'elles prennent un développement plus considérable.

Voilà, N. T. C. F., des sociétés qu'il est de votre devoir d'encourager, parce qu'elles sont salutaires, parce que ceux qui en font partie s'aiment les uns les autres, suivant le précepte de Notre Seigneur.

Ce sont là des associations qui font la force d'un pays catholique comme le nôtre. Elles groupent autour du drapeau de la Religion les hommes de cœur, les hommes de foi, les hommes convaincus et sincères, les hommes de bonne volonté; et les encourager, y appartenir, c'est montrer que l'on comprend le bien de son pays, c'est travailler pour assurer la conservation des bonnes mœurs, en même temps qu'apporter son contingent à l'avenir de notre catholique patrie.

Il y a encore d'autres sociétés d'un autre genre, comme l'Union Saint-Joseph, l'Union Saint-Pierre, l'Union des Compis-Marchands et plusieurs autres, ayant un but différent des associations mentionnées plus haut, mais ayant des prêtres pour chapelains et autorisées par l'autorité religieuse. Elles ont droit à toutes nos sympathies.

Avant de terminer, N. T. C. F., nous devons vous signaler les dangers des associations ouvrières qui conduisent à des grèves. Il est bien rare que la morale et la justice puissent se rencontrer dans de telles unions, et conséquemment elles doivent être répudiées par les bons catholiques.

Vous n'ignorez pas non plus qu'aux Etats-Unis nos compatriotes sont très exposés à se laisser prendre dans les filets des sociétés que l'Eglise ne peut pas approuver. Il est donc de votre devoir de veiller à ce que les jeunes gens ou les familles, qui vont dans ces pays, soient mis en relation avec les prêtres, qui sont chargés de les guider dans le chemin du salut, afin qu'ils soient mis à l'abri du danger. De plus, les Curés doivent avertir leurs paroissiens, lorsqu'ils émigrent chez nos voisins, de bien se tenir en garde contre ce péril.

Enfin, N. T. C. F., prions instamment et avec confiance le Maître des cœurs et des âmes de ramener à lui nos pauvres compatriotes égarés, qui ont eu le malheur de se laisser entraîner dans les rangs des sociétés secrètes, afin que tous nous n'ayons qu'un cœur et qu'une âme pour conserver la foi parmi nous, avec la foi de nos pères l'attachement à la sainte Eglise.

A CES CAUSES, le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous réglons ce qui suit :

Seront le présent Mandement et la Lettre Encyclique de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII qui l'accompagne, lus et publiés au prône des églises paroissiales ou autres, où se fait l'office public, ainsi qu'au chapitre des Communautés religieuses, le premier dimanche suivant.

Donné à Montréal, en Notre Palais Episcopal, sous Notre seing et Sceau et le Contreseing de Notre Chancelier, ce 22 mai, fête de l'Ascension, 1884.

† EDOUARD CHS, EV. DE MONTRÉAL.

Par Mandement de Monseigneur,

T. HAREL, P<sup>RE</sup>, Chancelier.

## ALLOCUTION DE N. S. PÈRE LÉON XIII.

Le 13 mai, Sa Sainteté a daigné accorder une audience au R. P. Bernard, nouveau supérieur-général de l'Ordre des Capucins et à cent quarante provinciaux et gardiens des différentes provinces de l'ordre des Capucins. Léon XIII a prononcé l'allocution suivante :

*“ Chers fils,*

*“ Salut et Bénédiction apostolique.*

“ Nous sommes heureux de vous voir aujourd'hui, vous qui faites partie de nations si diverses, réunis en nombre si considérable dans ce lieu.

Ce grand nombre Nous prouve suffisamment combien est admirable cette fécondité du grand Ordre franciscain, de laquelle est issu, comme d'un arbre généreux et noble, le rameau de la famille des Frères Capucins. C'est sans aucun doute en vertu d'un bienfait spécial de la Providence accordé à saint François d'Assise, que l'armée de ses disciples, partie d'une si modeste localité, s'est répandue sur presque toute la terre, imitant d'une certaine manière cette même Eglise qui, partie elle aussi de commencements si humbles, a embrassé dans sa course rapide le globe tout entier. Si votre Ordre religieux, ainsi que les autres, étaient mieux connus des hommes ou plus équitablement jugés par eux, il est peu probable que nous verrions les associations religieuses si injustement traitées en différents pays. Cependant, il faut vaincre le mal par le bien, il faut, Mes chers fils, s'efforcer, dans ce temps d'épreuves, de faire que la vertu s'élève toujours victorieusement au-dessus des injures et de l'envie du monde. La pensée des mérites qui distinguèrent l'Ordre de saint François dans tous les temps passés, Nous est un gage assuré qu'il continuera à donner dans l'avenir les mêmes beaux fruits, tant pour le salut privé que pour le salut public.

“ Voilà pourquoi Nous avons toujours entouré de Notre particulière sollicitude et de Notre affection l'ordre des Tertiaires ; que Nous lui avons, dans une autre occasion, adressé de justes louanges et que récemment, par Nos Lettres Encycliques, Nous l'avons recommandé au zèle et à la sagesse des évêques, comme étant éminemment propre à combattre l'extension des sociétés secrètes. Pour développer cet Ordre et pour le protéger, les conseils et la direction de l'homme pieux que vous venez de choisir pour chef suprême de votre institution seront certainement de nature à vous aider efficacement.

“ Au resté, très chers fils, ayez devant vos yeux l'image de votre Père Saint-François, et efforcez-vous, autant qu'il vous sera possible, d'imiter son illustre exemple. Veillez tout particulièrement à ce que dans vos différentes familles cette sainteté de mœurs et cette discipline de la vie dont vous faites profession, continuent à



ne point se démentir, et puisque vous occupez les degrés les plus élevés des charges de l'Ordre, appliquez-vous à rester les premiers par l'exemple comme vous l'êtes par la dignité.

“Voilà pourquoi il Nous plaît, en Nous séparant de vous, de vous adresser les paroles mêmes par lesquelles l'apôtre saint Paul exhortait à la vertu chrétienne les Philippiens.

*“Digne evangelio Christi conversamini... et in nullo terreamini ab adversariis... idem sapiatis, eandem caritatem habentes, unanimes, idipsum sentientes.”*

“Comme gage de ces biens et comme témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons, à vous et à tous les membres de votre Ordre, Notre bénédiction apostolique dans l'amour de Dieu.”

---

## LA FÊTE-DIEU.

---

C'est dans une humble cellule du couvent attenant à l'église Saint-Dominique-Majeur, à Naples, que saint Thomas d'Aquin composa l'office du T. S. Sacrement, et dans cette église on vénère le Christ qui lui parla.

Saint Thomas d'Aquin, né d'une illustre famille d'Italie, parent par son père du saint roi de France Louis IX, s'était de bonne heure arraché à l'affection de sa famille pour embrasser la vie religieuse, dans l'ordre que saint Dominique venait de fonder. Il se distingua bientôt par sa piété et sa science, et il mérita d'être appelé le Docteur Angélique à cause de la pureté et de la sublimité de sa doctrine.

Lorsque le pape Urbain IV eut décidé l'établissement de la Fête-Dieu (8 sept. 1265), il voulut que l'office en fut composé par les hommes les plus savants et les plus pieux. Il manda auprès de lui les deux plus beaux génies du siècle, l'angélique Thomas, le séraphique Bonaventure. “Frères, leur dit-il, je veux établir dans toute l'Eglise la plus grande et la plus touchante solennité ; je veux célébrer le sentiment d'amour et de miséricorde.” Il fait connaître son plan aux deux moines et leur ordonne de se mettre à l'œuvre. L'humilité de ces hommes de Dieu les fait résister ; mais en vain. A une époque fixée, ils doivent soumettre leur travail à Urbain IV.

Saint Thomas se mit aussitôt à l'ouvrage ; mais, avant de prendre la plume, il allait chaque fois se prosterner dans l'église du couvent devant un tableau représentant Jésus Christ en croix. Son œuvre achevée, il vint encore s'agenouiller devant cette image et remercier Notre-Seigneur de l'assistance qu'il lui avait donnée.

Thomas priaît depuis quelques instants, lorsque l'image du Christ, s'animant tout à coup, lui adressa ces paroles : " Tu as bien écrit de moi, Thomas, quelle récompense désires-tu ?—Seigneur, pas d'autre que vous même," répondit le saint.

Dieu lui-même approuvait l'œuvre du saint ; mais le pieux docteur devait aussi la soumettre à Urbain IV. Saint Thomas et saint Bonaventure, ayant achevé leur travail, vinrent, en effet, le présenter au souverain pontif. Celui-ci, les voyant réunis, se tourna vers saint Thomas en lui disant : " Frère Thomas, commencez la lecture de votre œuvre." L'humble moine lut d'abord les leçons et les répons de l'office. Le pape écoutait en silence, mais saint Bonaventure avait déjà peine à retenir son admiration.

Frère Thomas lut ensuite l'hymne *Sacris Solemniis*, et quand il en vint à ce sublime verset :

*Panis angelicus fit panis hominum, &c.,*

des larmes coulèrent des yeux de Bonaventure, qui commença alors à déchirer en silence le manuscrit qu'il tenait à la main. En entendant le *verbum supernum*, le franciscain, en extase, continuait à détruire son œuvre. Après le *Lauda Sion*, le pape, aussi profond théologien que saint pontife, déclara que cette prose était un traité complet de la plus sublime théologie. Saint Thomas termina sa lecture par le *Pangé lingua*.

Urbain IV, s'adressant alors à l'autre religieux : " Frère Bonaventure, lui dit-il, lisez maintenant votre travail.

— Très saint père, s'écria Bonaventure en tombant aux genoux du pontife en écoutant frère Thomas il me semblait entendre l'Esprit-Saint lui-même, car lui seul a pu inspirer de telles pensées, exprimées en des termes si justes et si beaux. Je croirais donc faire un sacrilège en comparant mon travail au sien." Et, déchirant les dernières pages de son manuscrit, il en montra les fragments : " Voilà tout ce qu'il en reste, très saint père ;" et les deux religieux s'éloignèrent en silence.

Le pontife admira la modestie de Bonaventure autant que le génie de Thomas. Telles étaient les grandes figures de ce moyen-âge si souvent déprécié ; tels étaient les saints de cette divine Eglise qui a civilisé le monde en faisant briller à ses yeux la véritable lumière.

Voilà ce qui s'est passé au XIIIe siècle. Près de six cents ans se sont écoulées depuis, et l'œuvre admirable de saint Thomas est encore l'ornement du brévière romain. La perpétuité n'appartient qu'aux œuvres de Dieu.

Cette perpétuité de gloire et de vénération, acquise à l'œuvre de saint Thomas, elle existe également pour les solennités touchantes qui caractérisent cette grande fête du catholicisme.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE.

Ordinations faites par S. G. Mgr l'Evêque de Montréal, à la Cathédrale, le 1er juin 1884 :

*Sous-diaconat* : M. W. J. Long, Springfield.

Nazareth, 3 juin : *Diaconat*, MM. A. C. Santoire, Montréal, et W. J. Long, Springfield.

Le R. P. Turgeon, recteur du collège Sainte-Marie, nous prie de publier la communication suivante :

“ Le R. P. Turgeon a été nommé Directeur de l'œuvre de l'Apostolat de la Prière, depuis la mort du R. P. Cazeau. Messieurs les curés voudront bien lui communiquer le nombre des associés dans leurs paroisses, ainsi que tous les détails concernant cette belle œuvre. ”

Vendredi dernier, premier vendredi du mois, le T. S. Sacrement a été exposé toute la journée dans l'église du Jésus.

Nous rappelons aux fidèles que le S. Sacrement est exposé toute la journée dans cette église, le *premier vendredi* de chaque mois.

Nous lisons dans la *Minerve* :

“ M. l'abbé Lenoir, du Séminaire, est parti ces jours derniers pour un voyage de quelques mois en Europe.

“ M. Lenoir est l'âme de cette belle œuvre montréalaise qui s'appelle Notre-Dame de Lourdes. C'est lui qui la soutient par les efforts constants de son zèle, par son activité, sa générosité. Cette église, en effet, — un des plus beaux monuments de notre ville — n'a pas de revenus, et c'est par un prodige de dévouement que M. Lenoir réussit à la maintenir.

“ M. Lenoir va visiter la véritable Lourdes, en France, et il emporte avec lui les noms de milliers de Montréalais et Montréalaises qui se sont inscrits avant son départ et dont la liste en double sera déposé à Lourdes et à Paray-le-Monial.

Un digne et excellent prêtre M. Picard S. S. vient d'être cruellement frappé dans ses plus chères affections.

Lundi dernier, son frère M. P. Picard était emporté par une attaque d'apoplexie foudroyante et quelques heures après sa sœur expirait à l'Hôtel-Dieu.

S'il est des consolations pour une si grande douleur, M. l'abbé Picard les trouvera dans les nombreux témoignages de sympathie qui lui ont été prodigués et surtout en redoublant de dévouement et de charité pour servir les pauvres auxquels il a consacré sa vie.

Sa piété si sincère et sa foi si vive lui permettront de supporter en chrétien cette terrible épreuve.

Le pèlerinage des membres de l'Union de prières au cimetière de la Côte des Neiges, qui devait avoir lieu jeudi dernier 6, est remis à un autre jour dont la date sera prochainement indiquée.

M. le curé Labelle a décidé d'organiser un pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré, au profit de la colonisation, pour le 7 juillet prochain.

Le pèlerinage du séminaire de Québec à Sainte-Anne de Beaupré a été très imposant et laissera un souvenir durable à ceux qui y ont pris part.

Environ 400 pèlerins, parmi lesquels on remarquait M. le recteur de l'Université, M. le directeur du Petit-Séminaire et la plupart des autres prêtres de la maison, se sont rendus au sanctuaire vénéré.

Mgr de Rimouski a dû commencer, vendredi 30 mai, sa visite pastorale:

Sa Grandeur visitera la Gaspésie, la Baie des Chaleurs et sera de retour à Rimouski vers le 15 juillet.

Sa Gran. Mgr des Trois-Rivières, dans une circulaire à son clergé, annonce que la division du diocèse des Trois-Rivières a été écartée à Rome et mise de côté "comme n'étant ni nécessaire, ni utile au salut des âmes."

La circulaire se termine ainsi :

"Il ne nous reste plus qu'un devoir à remplir, devoir bien doux pour des cœurs généreux, c'est celui de la reconnaissance. Nous offrirons donc au Seigneur nos plus sincères remerciements pour l'heureuse solution donnée à cette question, qui nous a causé tant de soucis et d'inquiétude depuis une année. En annonçant cette bonne nouvelle aux fidèles confiés à vos soins, par la lecture de la présente, vous les inviterez à s'unir à vous dans cette commune action de grâces.

"A cet effet, dans toutes les églises et chapelles du diocèse où se fait l'office divin, on chantera un *Te Deum* solennel, avec les versets et oraisons ordinaires pour actions de grâces, à l'issue de la grand'messe, le premier dimanche après la réception de la présente circulaire."

### MANDEMENT DE MGR BOSSÉ,

PRAFET APOSTOLIQUE DU GOLFE SAINT-LAURENT.

*Au Clergé Séculier et Régulier, et à tous les fidèles de cette Préfecture  
Salut en Notre-Seigneur.*

Par un récent appel, le Souverain Pontife presse tous ses enfants

de redoubler de prières pour la Sainte-Eglise attaquée à un point tel " qu'il faut, dit-il, défendre son salut et le salut public contre " des ennemis acharnés, conjurés pour tenter les derniers efforts. " Il faut imiter Jésus-Christ qui pria plus longtemps quand il fut " en agonie. Or, parmi les formules pieuses et salutaires usitées " dans l'Eglise Catholique, le *Rosaire de Marie* est recommandable " à beaucoup de titres, ayant souvent beaucoup servi à soulager les " maux de l'Eglise. Il importe donc, aussi bien à la piété des fidèles " qu'au besoin public du temps, que cette forme de prière reprenne " l'honneur qu'on lui a fait longtemps, alors qu'en chaque famille " chrétienne, on ne laissait passer aucun jour sans réciter le Rosaire " A ces causes, dit le Souverain Pontife, Nous exhortons et ad- " jurons tous les fidèles de persévérer religieusement et fidèlement " dans l'habitude quotidienne du Rosaire ; et, en même temps, " Nous déclarons que c'est notre désir de le voir récité chaque " jour dans l'Eglise principale de chaque diocèse, et les jours de " fêtes dans les églises paroissiales. "

" Et il conclut ainsi : " En l'honneur de la grande Mère de Dieu, " Marie, en témoignage perpétuel du très grand espoir que nous " plaçons dans cette Mère très aimante, pour implorer chaque jour " d'avantage son aide propice, Nous voulons et décrétons que dans " les Litanies lauretanes, après l'invocation *Regina sine labe origi- " nali concepta*, on ajoute cette autre invocation : *Regina sacristis- " simi Rosarii, ora pro nobis.* "

Un décret du 6 janvier dernier sur le même sujet insiste d'une manière extrêmement pressante :

" Comme l'Eglise Catholique, dit-il au milieu des maux si graves " qui nous assiègent et en prévision des maux plus graves dont la " menace n'est pas encore éloignée de nous, a le plus grand besoin " de la protection particulière de Dieu, N. T. S. P. le Pape Léon XIII " a jugé opportun de faire réciter dans le monde entier, des prières " après la célébration de la Sainte-Messe, afin que le peuple chré- " tien demande à Dieu, par une commune prière ce qui importe au " bien commun de la religion chrétienne, et que, par l'accroisse- " ment du nombre des suppliants, cette prière obtienne plus faci- " lement les bienfaits de la miséricorde divine. C'est pourquoi, " par le présent Décret, Sa Sainteté a prescrit qu'à l'avenir, dans " toutes les églises, tant de Rome que du monde catholique, les " prières suivantes enrichies d'une indulgence de 300 jours soient " récitées à genoux, à la fin de chaque messe basse.

" Trois *Ave Maria* — un *Salve Regina*, et le verset *Ora pro nobis* " *Sancta* etc. *Ut digni efficiamur* etc., avec l'oraison ci-jointe : *Deus* " *refugium nostrum.* "

Où, Frères bien-aimés, nous accomplirons tous fidèlement ce que " désire le Saint-Père. Pleurons donc de pitié sur l'Eglise notre Mère " — prions chaque jour pour elle avec tous les catholiques de l'uni- " vers. Et le cœur de Dieu se laissera toucher. Pour y parvenir plus " sûrement encore, présentons nos prières par les mains bénies de la

Mère de Dieu, par celles de Saint-Joseph et de Sainte-Anne, les puissants protecteurs de cette Préfecture, et par celles de Saint-Pierre qui en est le patron.

Et dans ce but, à la suite du Saint-Père suppliant, nous exhortons tous nos fidèles à réciter chaque jour le Chapelet en famille pour les besoins de l'Eglise. Qu'on organise au moins des séries du *Rosaire Vivant*, et qu'on en remplit avec ferveur et espoir les faciles obligations.

En outre, après avoir humblement invoqué le Saint-Nom de Dieu, nous décidons et prescrivons ce qui suit :

1. A la fin des Litanies de la Sainte-Vierge, récitées soit en public soit en particulier, on ajoutera la belle invocation : Reine du Très Saint Rosaire, priez pour nous. *Regina Sacratissimi Rosarii, ora pro nobis.*

2. Chaque jour sur semaine, à 4½ h. de l'après-midi, le chapelet sera dit publiquement dans notre église de Saint-Pierre de la Pointe aux Esquimaux, aux intentions du Souverain-Pontife. Le dimanche, tant dans cette même église que dans tous les lieux de cette Préfecture où se célèbre l'Office Divin, le chapelet se dira publiquement à l'heure choisie par le pasteur. A la Pointe-aux-Esquimaux, ce sera à l'issue des Vêpres.

3. Dans toute cette préfecture, après chaque messe basse, on dira à genoux les prières prescrites ci-dessus et on s'efforcera d'intéresser les Saintes Ames du Purgatoire aux besoins pressants de l'Eglise en leur donnant souvent le bénéfice de ces 300 jours d'indulgence. A l'issue de toutes les messes chantées, même celles de *Requiem*, on remplacera ces prières par les litanies de la Sainte-Vierge, verset et oraison ci-dessus indiqués, et 3 fois *Parce Domine.*

Ah, oui, prions de tout cœur. Nous le devons, *par obéissance* à notre Père Suprême — *par compassion* pour les souffrances de l'Eglise notre Mère — *en justice*, obtenant par nos supplications l'apaisement de ces tempêtes que nos péchés ont contribué à déchaîner — *dans notre intérêt*, afin de jouir de la paix après avoir heureusement traversé les périls de l'heure présente.

Et laissez moi vous donner un bel exemple de cet esprit de prière dans les fidèles de la Pointe-aux-Esquimaux parmi lesquels plus de 400 se sont enrôlés en quelques jours dans l'*Adoration Réparatrice.*

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de tous les lieux de cette Préfecture où se fait l'office divin, aussitôt que possible après sa réception.

Donné à Saint-Pierre de la Pointe-aux-Esquimaux, sous notre seing, le sceau de notre Préfecture et le contre-seing de notre secrétaire, ce 5. xième jour d'avril 1884.

F. X. BOSSÉ,  
*Préfet apostolique du Golfe Saint-Laurent.*  
Par Mgr JOS. DESCHAPELAIN, Ptre,  
V. Préf., Secrétaire.

## LE P. MARIE-ALPHONSE RATISBONNE.

Le P. Marie-Alphonse Ratisbonne vient de mourir à Jérusalem. Sa conversion, qui occupa le monde entier en 1842, est peu connue de la génération présente. La voici, racontée fidèlement par Mgr de Ségur :

“ C'était en janvier 1842. Un jeune banquier israélite, nommé Alphonse Ratisbonne, venait d'arriver à Rome, en curieux, pour y passer quelques semaines. Il s'y ennuyait déjà ; car privé de toute religion, indifférent à tout ce qu'il voyait et entendait, il se trouvait là complètement dépaysé,

“ Il avait été recommandé à l'excellent baron Théodore de Bussière, protestant converti et très fervent catholique. Celui-ci, décidé à donner au jeune juif quelques bons échantillons de Rome chrétienne, l'avait présenté à la noble famille de la Ferronnays ; et là une charmante petite fille, pieuse comme un ange, avait obligé Alphonse Ratisbonne d'accepter et même de mettre à son cou la médaille miraculeuse. “ Vous verrez, lui dit-elle en souriant, que cela vous convertira.” M. Ratisbonne n'avait pas osé refuser. Il avait même promis, un peu malgré lui, de répéter la petite prière :

“ O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous.”

“ Du reste, il était aussi mal disposé que possible, extrêmement ignorant en matière de religion, ne croyant à rien, frivole et léger comme les jeunes gens riches du monde.

“ La nuit du 19 au 20 janvier, il vit en songe, à plusieurs reprises, un signe inconnu qu'il remarqua depuis être exactement le revers de la médaille miraculeuse, à savoir un M surmonté d'une croix et entouré de douze étoiles. Il ne savait pas ce que cela voulait dire, et ne se doutait pas que c'était le prélude du prodige qui, le lendemain même, allait le sauver.

“ Il avait passé la matinée dans un café. M. de Bussière vint l'y prendre en voiture pour le mener au *Forum*, au Colisée et à quelques autres monuments célèbres. Ils s'arrêtèrent un instant devant la modeste église de Saint-André *Delle Frate*, où M. de Bussières devait régler quelques détails de l'enterrement de ce pauvre comte de la Ferronnays, mort la veille presque subitement. “Attendez-moi ici, mon cher, dit-il à son jeune compagnon ; je reviens à l'instant.” Et sautant en bas de la voiture, il entra dans l'église.

“ Au bout de deux ou trois minutes, ennuyé d'attendre, Alphonse Ratisbonne descendit à son tour, voulant voir s'il n'y aurait pas par hasard quelque tableau curieux, quelque objet d'art dans cette église. Il n'y avait absolument personne. D'un coup d'œil le jeune touriste eut parcouru les murailles de l'église, insignifiantes

et mal tenues, et il s'avancait nonchalamment du côté droit, regardant, faute de mieux, un petit chien qui s'était glissé là.

“ Mais voici que le petit chien, que le pavé, que les murailles, que l'église entière disparaissent à ses yeux. Dans la seconde chapelle latérale, à main gauche, une vision éblouissante absorbe toute son attention. C'était une femme, majestueuse et incomparable, plus lumineuse que le soleil, toute vêtue de blanc, un manteau d'azur sur ses épaules, les bras étendus, les mains ouvertes, pleine d'une douceur divine. Sans savoir comment, il se trouve transporté aux pieds de l'apparition, de l'autre côté de l'église, à genoux devant la balustrade de marbre de la chapelle. Là, il essaie de relever la tête; mais la vierge, la vierge de la médaille, lève à deux reprises la main droite, la lui pose pour ainsi dire sur la tête et l'oblige à la baisser. Il put voir néanmoins les pieds nus de Marie, qui semblaient poser sur l'autel, et de ses deux mains ouvertes, abaissées vers lui, semblaient rayonner une lumière ardente et vivante.

Cependant M. de Bussièrès, ayant tout réglé à la sacristie pour la cérémonie du lendemain, rentra dans l'église, marchant d'un pas rapide et craignant d'avoir fait attendre son compagnon.

“ En mettant le pied dans l'église, il eut une impression singulière. Il se disait à lui-même, sans savoir pourquoi : “ il vient de se passer quelque chose d'extraordinaire. ” Bientôt il aperçut, devant la seconde chapelle, un homme à genoux qui lui sembla être Ratisbonne. “ Quelle folie ! ” se dit-il à cette pensée. Néanmoins il s'approcha quelque peu. C'était lui, c'était bien lui ! Il était là à genoux, immobile. M. de Bussièrès lui toucha légèrement l'épaule; il ne bougea pas; son visage était pâle et baigné de larmes. “ Ratisbonne, lui dit-il vivement; mon ami que faites-vous là ? Qu'avez-vous ? qu'est-il arrivé ? ” Alors, levant la tête il aperçut celui qui venait de l'interroger, et, se jetant dans ses bras en sanglotant, il lui dit : “ Vite, vite, menez-moi à un prêtre. Là je vous dirai tout. Je l'ai vue, c'est elle ! Elle ne m'a point parlé, mais j'ai tout compris. ”

“ Ils remontèrent en voiture, et M. de Bussièrès le conduisit à la maison des RR. PP. Jésuites, où il le remit entre les bras de l'excellent P. Villefort. Lorsqu'il fut un peu remis de son émotion, il raconta tout, et répétait : “ J'ai tout compris, je sais tout; je veux être baptisé. ”

“ En effet, son instruction religieuse, œuvre directe de la sainte Vierge, était toute faite; à mesure qu'on lui enseignait les mystères, les vérités de la foi catholique, il disait : “ C'est bien, je sais cela. Elle ne m'a rien dit; mais j'ai tout compris. ”

“ Par ordre du pape Grégoire XVI, le baptême solennel du jeune israélite converti eut lieu huit jours après au milieu d'une affluence immense. Le sacrement de la régénération lui fut conféré, au nom du Saint-Père, par S. Em. le Cardinal-Vicaire, qui lui administra aussitôt après le sacrement de la Confirmation.



L'heureux converti impatient de se jeter dans les bras de son frère, converti lui-même plusieurs années auparavant, revint de suite à Paris.

Bientôt après voulant embrasser l'état ecclésiastique et même se faire religieux, il alla frapper à la porte des RR. PP. Jésuites.

Son frère le R. P. Théodore était en train de fonder ses deux grandes œuvres : la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Sion et l'Association des Mères Chrétiennes, il pensa que le P. Marie-Alphonse lui serait d'un grand secours pour le succès de ses dévotés entreprises, il demanda à Pie IX de lui accorder son frère et par conséquent de l'autoriser à sortir de la Compagnie de Jésus. Il fut exaucé.

Quelque temps après, le P. Marie Alphonse fit le pèlerinage de Jerusalem et y fonda une succursale de la maison-mère des Sœurs de Notre-Dame de Sion pour s'occuper de l'éducation, et soigner les malades qui viennent à leur dispensaire.

Plus tard il fonda un orphelinat à *Saint Jean in montana*, lieu de naissance, d'après la tradition, de Saint Jean-Baptiste.

Plus tard enfin, le P. Alphonse fit construire pour les jeunes gens une école religieuse d'art et métiers, l'*École Saint Pierre*, où plus de cent enfants apprennent à être bons chrétiens en même temps qu'ils apprennent un état.

Le P. Ratisbonne était né à Strasbourg en 1812, il est mort à Jérusalem, au siège de sa mission le 6 mai dernier."

---

## CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

---

On annonce de Rome, qu'en considération des grands avantages que le clergé des Etats Unis a retiré de la réunion de ses archevêques à Rome, le Saint-Père a également convoqué les archevêques d'Irlande pour l'automne prochain.

Pour montrer combien sont fondées les accusations du Saint-Père quand il dénonce, dans sa dernière Encyclique, la Franc-Maçonnerie comme conspirant contre la religion et comme travaillant à la destruction du catholicisme, nous rapporterons le programme adopté avec enthousiasme par les *sept cents membres de l'anticoncile*, qui s'ouvrit à Naples, le 8 décembre 1869, le même jour que le concile général du Vatican.

Voici ce programme :

" *Considérant* que l'idée de Dieu est la source et le soutien du despotisme et de l'iniquité ;

" *Considérant* que la religion catholique est la plus complète et la plus terrible personnification de cette idée ;

" *Considérant* que l'ensemble de ses dogmes est la négation même de la société ;

“ Les libres penseurs, délégués des loges maçonniques, assument l'obligation de travailler à L'ABOLITION PROMPTE ET RADICALE DU CATHOLICISME, A SON ANNÉANTISSEMENT PAR TOUS LES MOYENS, Y COMPRIS LA FORCE RÉVOLUTIONNAIRE.

\*\*\*  
Voici, d'après le *Journal de Rome*, l'historique d'un tableau représentant Léon XIII et qui à son arrivé à New York a été ouvert dans les locaux du service des experts publics :

“ Lors du dernier Concile des évêques américains, Mgr l'archevêque de Baltimore fut trouvé un jour par le Pape debout dans une des salles du Vatican et considérant attentivement le portrait du Saint-Père. Le Pape s'approcha de l'archevêque, et lui posant la main sur l'épaule lui demanda si ce tableau était de son goût. Inutile de dire que le prélat témoigna sa plus haute admiration pour l'œuvre ; et Sa Sainteté, s'apercevant du désir qu'il avait de le posséder afin de pouvoir le montrer à ses fidèles sujets d'Amérique, voulut bien lui en faire présent.

“ Lorsque le portrait fut retiré de la caisse, c'est à qui des spectateurs ferait éclater son enthousiasme. Le Saint-Père est représenté debout, ayant à ses côtés une table artistiquement travaillée, sur laquelle se trouve un crucifix ; Sa main gauche tient un volume des Œuvres de saint Thomas d'Aquin et repose sur la table. Sa main droite tient un manuscrit ayant sur son entête l'inscription : *Leo PP. XIII.*

“ Une chaise d'un bois obscur se trouve derrière lui, et dans le fond du tableau on découvre les plis d'un rideau de pourpre foncée. Le Pape est habillé en surplis de soie blanche bordée de dentelles ; ses pieds sont chaussés de souliers de couleur foncée recouverts de broderies. Il est dans l'attitude d'un docteur exposant la doctrine de saint Thomas.

“ Après avoir exposé ce tableau pendant vingt minutes aux regards émerveillés des spectateurs, la caisse fut refermée. Elle sera expédiée immédiatement à Baltimore. Le portrait sera présenté aux évêques américains lors de la réunion du Concile, c'est-à-dire vers le mois de novembre prochain. Il est sans doute destiné à la cathédrale de Baltimore.

---

## LA FÊTE-DIEU ET LA MALADE.

---

Depuis bien des mois, Marie n'était sortie de sa chambre, où pendant l'hiver l'avait retenue une grande faiblesse. Le mal avait fait de rapides progrès au dernier automne. Elle avait commencé à tousser et maintenant on ne pouvait plus arrêter les crachements de sang..., et maintenant ses yeux étaient plus animés, plus doux qu'ils n'avaient jamais été, et maintenant ses joues n'avaient plus

de pâlour, et maintenant elle parlait de fêtes et de partie de plaisir, de voyages et de parures, bien plus qu'elle n'avait jamais fait.

Connaissez-vous quelque chose qui aille mieux au cœur pour le torturer, que ces paroles, que ces projets de malade, pour ceux qui les écoutent et qui savent que la mort est sous ces plans de bonheur et de joie ?

La pauvre Marie avait entendu les joyeuses sonneries de l'église..., et, toute faible et pâle, elle s'était approchée de la fenêtre pour voir passer la procession des Rogations.

En ces saintes cérémonies, l'Eglise demande à Dieu de bénir les plantes, les fruits et les biens de la terre ; Marie, placée sur le chemin de la procession, semblait une fleur étiolée et souffrante qui voulait avoir sa part de bénédictions.

La maison de sa mère était hors du village et assez loin de l'église. La jeune fille regardait du côté du chemin que les prêtres et les fidèles devaient suivre. Comme le temps était doux, la vieille servante ouvrit la croisée, et, ayant placé sur le balcon de bois une couverture bien blanche, elle avait permis à Marie de se mettre là, à l'air, pour voir passer la procession. Tout à l'entour de la fenêtre un jasmin de Virginie, mêlé à un chèvre-feuille et à une vigne vierge, formait un pittoresque encadrement. La malade regardait, et prenait plaisir à voir briller la croix d'argent, à voir flotter la bannière, tantôt entre deux champs de blé, tantôt entre les arbres du chemin... Parfois la brise lui apportait ensemble et le parfum de l'aubépine en fleurs et les cantiques des prêtres et la voix des fidèles.

Bientôt les voix qui chantent sont devenues plus fortes, et les noms des saints invoqués sont distinctement entendus.

Penchée à la fenêtre, les mains jointes, Marie disait aussi *Ora pro nobis...* Pauvre enfant ! elle pensait aux champs de sa mère, mais ce n'était pas pour elle qu'elle désirait de bonnes récoltes ; c'était pour que la part des pauvres fut meilleure ; car sa mère, comme Booz, recommandait toujours à ses moissonneurs de laisser tomber après eux beaucoup d'épis pour que les pauvres pussent glaner.

Marie, de la fenêtre où elle est agenouillée, ne peut plus voir le sol du village ; il a disparu sous la foule pressée et bariolée ; d'en haut, elle n'aperçoit que des têtes chauves et luisantes, des têtes coiffées de hauts bonnets ou de capots noirs, des chevelures blanches, blondes et noirs, et cependant au milieu de la multitude, elle a reconnu sa mère ; en passant sous la fenêtre, cette tête là s'est retournée et un doux sourire a été donné à la pauvre malade.

Bientôt les voix des chantres ne retentissent plus aussi fortes, la bannière ne se voit plus de la fenêtre de Marie. La procession est sortie du hameau. Avant de rentrer à l'église, elle va traverser d'autres champs, d'autres vergers de la paroisse ; elle va prier et bénir encore, puis, après la messe, les travaux de la campagne

reprendront, car les jours des Rogations ne sont pas des jours de repos mais de prières.

La mère de Marie priait pour sa fille... sa fille chérie, son unique enfant. Les médecins avaient dit: *plus d'espoir!*... mais les cœurs qui aiment bien ne veulent pas croire à la science quand elle condamne, et la mère de Marie répétait souvent: J'espérerai contre toute espérance. Depuis quand les hommes ont-ils surpris les secrets de Dieu? Depuis quand savent-ils ce qu'il reviendra de jours à chacun? Ma fille vivra malgré leur sentence... "Pauvre mère."

Châteaubriant dit dans son chapitre des Rogations: "Et vers la fin du jour, quand les prières sont terminées, la foi et l'espérance sont si vives, que l'on croit entendre de toutes parts les blés germer dans la terre, et les plantes croître et se développer; des voix inconnues s'élèvent dans le silence des bois, comme le chœur des anges champêtres dont on a imploré le secours."

Et la mère de Marie, qui avait prié avec foi et espérance, croyait aussi entendre une de ces voix mystérieuses qui lui répétait: "Tu as prié pour ta fille, tu seras exaucée... Quand elle revint de l'église, elle trouva que sa fille lui avait fait servir son déjeuner près de la fenêtre, la petite table avait été roulée dans l'embrasure de la croisée, et les rayons du soleil donnaient dans cet endroit, de la chambre à travers le feuillage du jasmin, du chèvrefeuille et de la vigne vierge. Marie ressentait l'influence de ces rayons et y reprenait un peu de force.

"Vous avez eu beau temps, dit la jeune fille... je craignais la pluie.

— Oh! mon enfant, tout le monde priait de si bon cœur pour avoir du soleil que le bon Dieu ne pouvait pas nous refuser!

— Vous croyez donc que nos prières sont toujours exaucées?

— Il y en a de si ardentes qu'elles montent au ciel comme des flèches. Il y en a qui feraient presque violence à Dieu.

— Quand je prie pour vous, ma mère, ma prière est de cette nature là.

— En priant je pensais à celles que je fais pour toi, Marie, à celles que je viens d'adresser à Dieu, à la sainte Vierge et à tous les saints pour que ta santé revienne.

— Je me sens déjà mieux, maman. Ainsi vous avez été entendue. Je me sens beaucoup mieux, et à la procession de la Fête-Dieu, je serai à vos côtés... Je veux faire un superbe reposoir, et je chanterai avec les autres jeunes filles à la bénédiction. Tenez, maman, voilà un cantique que j'ai composé et que j'apprendrai à mes amies...

Puis elle se leva, alla à son piano, en tira quelques sons plaintifs et tomba évanouie.

(A suivre.)

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Pierre Latreille.—Arthur Héroux.—Mathilde Richard.—Margaret Doo-  
dy.—Joseph Ouimet.—Henriette Campeau, épouse Durand.—Sophie Mar-  
tin, épouse Ouellet.—Géorge Williams.—Remi Janette.—Celestin  
Langtin.—Catherine Méliquette Ve. Joseph Marcel.—Albina Lamouche,  
épouse Perdier.—John McGuire.—Fabien St-Pierre.—Apolline Cadieux,  
Ve Jos. Thibault.—Jos. Guilbault.—Catherine Laflamme épouse A.  
Lebrun.—Jos. Malouin.—Léon Charbonneau.—Bernard Burns.—Alma  
Bergevin, épouse Wilfrid Beaucaire.—Ménasipe Monette.—Isidore  
Emond.—Louis Ginaras.—Mélina Dalbec, épouse Mdeéric Guilbault.—  
Daniel Maher.—Emelia Cypiliot.—Margaret St-Julien, épouse Vital  
Desrochers.

### DE PROFUNDIS.

#### A MM. LES CURES.

#### LES PEINTURES A RESSORT DE GIERS

Sont faites d'après un nouveau système ; la plus grande  
force étant produite quand la porte est fermée ; ne faisant  
pas de bruit, très durables ; sont bien exactement l'Article  
requis pour Portes d'Églises ou autres édifices publics.  
Références permises : MM. les curés de Saint-Patrick, Oka,  
Sorel, Sainte-Julie de Bonnières, Saint-Guillaume d'Upton,  
Saint-Barthélemy, Saint-Athanase ; le Grand Séminaire, le

Maître de Poste de Montréal et nombre d'autres. En vente à Montréal chez le seul agent,

**L. J. A. SURVEYER**

188 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice)

## LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société ; par les membres du Clergé que  
leurs affaires appellent à la ville ; par la magistrature, les professions libérales et le haut  
commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

**FERRAULT & MESNARD,**

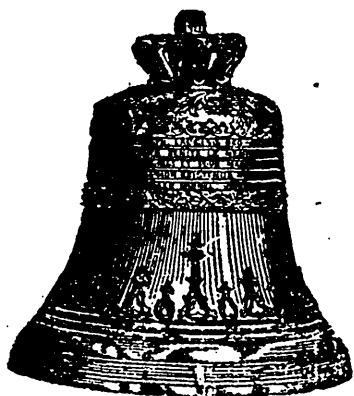
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boîte 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDÉRIE DE CLOCHES



**BURDIN Aîné**

Rue de Condé, 28  
LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Beullac, 229 Notre-Dame

# LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

*Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.*

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

**PLANS** pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etats-Unis, en s'adressant à :

**O.M. LAVOIE-D A. BEAULIEU**

**231 NOTRE-DAME CENTRE 231**

MONTREAL.

# GABOURY & CADREUX

**ENTREPRENEURS ;** d'Eglises, Couvents résidences, à la Campagne et à la Ville.

**REPARATIONS** Exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

**137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139**  
**MONTREAL.**

QUATRE PREMIERS PRIX A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

# EUSEBE SENECAI & FILS

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES, JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES, MUSIQUE.  
PAMPLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES  
- PETITES AFFICHES, BLANCS DE BANQUE, BLANCS DE COUR.  
BLANCS DE REÇUS FACTUMS, PLACARDS, ETC.  
BILLETS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES,  
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXECUTE AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

# 25 Cts

Employez les

## Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

## LANTHIER & Cie.,

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus, imperméables de toutes descriptions. Parapluie et des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc.—Le département des Messieurs du Cle est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

## Bennes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

## H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

## 111, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue Lagachetière

MONTREAL.

## ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

### MAGASIN A UN SEUL PRIX.

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

## LOUIS MONETTE

### BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Ste-Anne, Étal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-Beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

## HENRY R. GRAY

### Chemiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

## LUCIEN BENOIT

### ENTREPRENEUR

a transporté ses ateliers de sculpture, dorure, peinture, etc., aux

NOS 198, 200,

## RUE JACQUES-CARTIER

en arrière de la Banque d'Épargne

Mr L BENOIT se charge d'exécuter toute espèce d'ouvrages tels que, sculpture, dorure, peinture, autels, chaires, Chemins de Croix, et tout objet servant surtout aux décors d'église et aux besoins du culte.

# MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHS et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,

Troy N.-Y. U.S. A.

---

## J. B. RICHER

MARCHAND

### D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lauchetière

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.